

# DÉLIBÉRATION

## N° CS-2018-18

**OBJET:** Fixation des tarifs du service de l'assainissement collectif

Nombre de membres en exercice : 26  
 Nombre de membres présents lors de la délibération : 17  
 Nombre de membres ayant donné procuration : 4  
 Date de convocation : 30/11/2018  
 Date d'affichage : 30/11/2018  
 Votes contre: 0  
 Votes pour : 21  
 Abstentions : 0

L'an deux mille dix-huit, le dix décembre,

Le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la Commune de Laujuzan sous la présidence de **Madame France DUCOS, Présidente.**

Secrétaire de séance : **Monsieur Aoustou Frédéric**

Membres présents : ORTYL Chantal, VETTOR Claude, DUCOS France (a reçu procuration de MARRAST Christian), BUSQUET Alain, Aoustou Frédéric, FEUILLET-GALABERT Patricia, DUPOUY André, LAGOUANELLE Jean-Noël, DULHOSTE Christian, DAYMAN Michel, DARTIGUE Christian (a reçu procuration de TARBES Marc), SAUQUES Philippe, TROTTA Pascal, DUFFAU Jean-Claude, PASSARIEU Marie-Ange, BARBE Alain, FRENOT Thierry (a reçu procuration de BOULET Marlène).

Membres absents et excusés : DUPOUY Christian, AUGRÉ Jean-Michel, BOULIN Jean-Marc, BOULET Marlène (a donné procuration à FRENOT Thierry), TARBES Marc (a donné procuration à DARTIGUE Christian), MARRAST Christian (a donné procuration à DUCOS France), REMAZEILLES Guy (a donné procuration à LAGOUANELLE Jean-Noël), BORDES Daniel, LUFLADE Gérard.

Mme la Présidente rappelle à l'assemblée que l'harmonisation des tarifs du service de l'assainissement collectif avait été reportée dans l'attente des résultats de l'étude sur la fusion des SIAEP du nord-ouest gersois. Compte tenu de l'abandon de cette démarche depuis l'été 2018, Madame la Présidente propose donc de modifier les tarifs de la consommation et de l'abonnement de ce service avec le triple objectif de maintenir le niveau de recettes annuelles actuel, de ne pas trop augmenter le montant de la facture moyenne annuelle des usagers, et d'atteindre une convergence tarifaire entre les différentes Communes à très court termes compte tenu de la politique d'investissements à mettre en place.

Madame la Présidente propose donc l'évolution tarifaire suivante (en Euros Hors TVA) :

	Tarifs actuels		Tarifs proposés au 01/01/2019	
	Consommation (€/m3)	Abonnement (€/an)	Consommation (€/m3)	Abonnement (€/an)
Le Houga	0.77	21.90	0.95	25.00
Estang	0.80	56.00	0.95	35.00
Lias d'A.	1.35	100.00	0.95	35.00
Cazaubon	1.00	16.00	0.95	35.00
Campagne d'A.	0.20	80.00	0.95	35.00
Dému	1.50	58.00	0.95	35.00
Panjas	1.50	120.00	0.95	35.00

Où l'exposé de Mme la Présidente, le Comité Syndical adopte cette nouvelle tarification telle qu'elle lui a été présentée.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits  
 La Présidente,  
 France DUCOS

